



Motion intersyndicale

Les élus et représentants syndicaux signataires ont pris connaissance du projet de mutualisation des fonctions régionales ainsi que de celui concernant la réorganisation des services à l'économie dans le cadre d'Ambitions 2020.

Ils sont allés à la rencontre du personnel et celui-ci se sent floué et trahi.

En effet les documents présentés ne suscitent que colère, incompréhension et inquiétude :

Colère face à l'hypocrisie des mots employés pour justifier les réorganisations

Colère face aux chiffres des effectifs que vous retenez pour les SPP/AEPP

Colère face aux situations des unités d'Évreux et Saint Lô dont les spécificités démographiques n'ont pas été prises en compte

Colère face à la situation de l'unité Havre dont les agents ne devaient pas être contraints à la mobilité

Colère face aux nombre de mobilités que vous estimez minimisées

Colère face à la gestion déplorable des repositionnements actuels

Colère face au manque de visibilité dans l'organisation générale

Incompréhension sur les calculs d'effectifs figurant dans les tableaux

Incompréhension sur la part des volumes d'activité qui resteront dans ces unités

Incompréhension sur les prévisions de volumétrie des dossiers de surendettement et d'entreprises cotées

Incompréhension sur la répartition des effectifs dans chaque unité

Inquiétude sur la pérennité des sites et des activités

Inquiétude sur l'absence d'information concernant les activités fiduciaires

Inquiétude sur la disparition programmée des SRI

Inquiétude sur les conditions de travail et les RPS

Inquiétude sur les conséquences sociales subies par les agents

Ce projet Ambitions 2020 décidé par le gouverneur Villeroy de Galhau aboutira nationalement à 2500 suppressions de postes. Dans notre région ce sont plus de 50 EATP qui sont voués à disparaître !

Par ailleurs, en dehors de la gouvernance, rien n'obligeait la Banque à transformer aussi rapidement ses fonctions régionales.

La cible des effectifs retenue se révèle purement dogmatique et ne correspond ni aux activités ni aux besoins de services de qualité envers nos différents publics.

Les collègues ne sont pas de simples matricules ou de chiffres statistiques issus de CASAC.

Comment la Banque espère-t-elle disposer d'un personnel motivé et performant avec de telles perspectives ?

En conséquence, les signataires demandent une révision de la répartition régionale des effectifs pour éviter au maximum les mutations imposées et pour réduire les situations de souffrance générées par ces projets. Le Gouverneur vous a mandaté et accordé des prérogatives notamment en ce qui concerne la répartition des effectifs cibles, l'adéquation entre la charge de travail et les moyens humains ainsi que les dates de transformation des unités.

En tant que responsable de la santé physique et morale des agents, il vous appartient de faire en sorte que la déclinaison de ces plans de restructuration ne se fasse pas au détriment du personnel.